

RÉUNION DU 21 JUILLET 2014

PRÉSENTS : MMES BOEVER – GRANDCOING – BERNADET – CORNU

MM DE LA TORRE (départ 20h55) – BLANCHE (départ 19h55) – JAMIN – BILLOUD – BORNET
(arrivé à 19h35)

ABSENTE (excusée) : Mlle PIERSON

PROCURATION : M.CADEL par Mme BOEVER

SECRÉTAIRE : Mme BERNADET

Madame le Maire ouvre la séance à 18 h 30.

Lecture et approbation à l'unanimité du compte-rendu de la séance du 21 mai 2014.

MOTION AMF

Madame le Maire informe les conseillers qu'elle a reçu un courrier de l'Association des Maires nous demandant notre soutien suite à une baisse certaines dotations (DGF, FPIC...).

Suite à l'exposé des faits le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette Motion de soutien.

RAPPORTS EAU/ASSAINISSEMENT – DÉCHETS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA GRANDE VALLÉE DE LA MARNE

Madame le Maire donne lecture au Conseil Municipal des rapports eau/assainissement et déchets pour l'année 2013 de la Communauté de Communes. (Ceux-ci ont été envoyés par mail à tous les conseillers.)

Le Conseil Municipal en prend acte, et souhaiterait une intervention de Monsieur Florent CHAUDRÉ (Responsable du service déchets à la CCGVM)

ROUTE FORESTIÈRE

Madame le Maire informe les conseillers des offres reçues pour les travaux de la route forestière, ainsi de la réunion de la commission d'appel d'offre qui propose de retenir la candidature de l'entreprise GIRARD (Variante) et a obtenu la meilleure note dans le rapport d'analyse des offres.

Son offre est de 79 837.08€ HT.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de retenir la candidature de l'entreprise GIRARD (variante) et autorise Madame le Maire à signer tout document concernant ce marché.

DÉCISIONS MODIFICATIVES

1. FACTURE COLLARD

Madame le Maire informe les conseillers qu'elle a reçu la facture COLLARD pour l'achat d'une tondeuse, taille haie et compresseur pour un montant d'achat de 1514.86€ TTC et qu'il est nécessaire de procéder aux écritures suivantes :

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les écritures suivantes :

- Chapitre 020 : - 515,00€
- Chapitre 21 : compte 2158 : + 515,00€.

2. CACHE POUBELLE

Madame le Maire informe les conseillers qu'elle a reçu le devis de l'entreprise GREEN PARK pour l'achat d'un cache poubelle à installer devant la Mairie d'un montant de 750€ HT pour le cache poubelle et 250€ HT pour l'option d'une double porte.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Madame le Maire à signer le devis et de procéder aux écritures suivantes :

- Chapitre 020 : - 1 158,00€
- Chapitre 21 : compte 2138 : + 1 158,00€.

3. ILLUMINATIONS DE NOËL

Madame le Maire informe les conseillers que la Commune organise le Marché de Noël le 7 décembre 2014 et propose que dans la continuité des achats de l'année précédente de nouvelles décorations soient acquises pour les installer au niveau du rond-point.

Les crédits étant insuffisants, il faut procéder à une décision modificative.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de procéder aux écritures suivantes :

- Chapitre 020 : - 5 000,00€
- Chapitre 21 : compte 2158 : + 5 000,00€.

MARCHE DE NOËL

Madame le Maire explique aux conseillers le projet de déroulement de l'organisation du Marché de Noël qui aura lieu le 7 Décembre. Les exposants seront des Associations (contactées par la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne), la Mairie mettra à disposition des locaux et s'occupera des invitations pour l'inauguration. Concernant les animations la MJC d'AY propose une animation la fanfare « En attendant Paulette » et Madame le Maire propose le Diable à 4 Pattes comme deuxième animation ainsi que leur devis. La Communauté de Communes offre le feu d'artifice. Il sera peut-être nécessaire de demander à l'Association Entraide Alimentaire de libérer les locaux de la « Petite École »

Le Conseil Municipal en prend acte et à l'unanimité autorise Madame le Maire à signer le devis avec le Diable à 4 Pattes.

MÉCÉNAT AU DUC CHAMPENOIS AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE

Madame le Maire informe les conseillers de la convention qui va être signée entre la Fondation du Patrimoine et Au Duc Champenois. Ils ont choisi un produit partage qui sera le pâté en croûte et 1€ pour chaque pâté acheté sera reversé à la Fondation du Patrimoine qui attribuera la somme récoltée au Projet de Rénovation de Monument aux Morts.

Madame le Maire fait un point sur l'inauguration de la Boulangerie et remercie les conseillers.

Le Conseil Municipal en prend acte.

MONUMENT AUX MORTS

Madame le Maire fait un point sur les travaux et signale d'un problème. En effet lors du projet, un 2^{ème} cercle était prévu dans le document graphique mais non repris dans le devis. Madame le Maire informe les conseillers qu'elle s'est entretenue avec Madame JOLY des Pompes funèbres Rousseau et qu'un complément de devis va être envoyé.

Madame le Maire informe les conseillers que la souscription en est à 460€ pour le moment.

Le Conseil Municipal en prend acte.

TRAVAUX RD 34 : AVENANT LOT N°3 (ÉCLAIRAGE PUBLIC)

Madame le maire informe les conseillers qu'elle a reçu l'avenant n°3 concernant le lot 3 « éclairage public » pour les travaux de la RD 34. Cependant suite au changement de statuts de la Communauté de Communes celle-ci prend en charge le mobilier urbain et lors du vote du budget nous n'avons pas ouvert de crédit aux comptes 4581 et 4582. Il est donc nécessaire de les ouvrir, et la signature d'un avenant à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la Communauté de Communes sera nécessaire.

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Madame le Maire à signer l'avenant, la convention et d'ouvrir les crédits nécessaires au budget.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Madame le Maire propose que la Commission Administrative se réunisse.

Une date est fixée au mercredi 1^{er} septembre 2014 à 18h30.

QUESTIONS DIVERSES

- Madame le Maire propose aux conseillers d'adhérer à la Fondation du Patrimoine, celle-ci reviendrait à 50€.
Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'adhésion.
- Madame le Maire communique le bilan 2013 établi par l'ONF sur la forêt de Louvois.
- Monsieur JAMIN informe du problème d'électricité dans l'ancienne école probablement dû aux travaux à la boulangerie. Messieurs BILLOUD et JAMIN iront vérifier ce problème.
- Madame le Maire informe les conseillers de la proposition du Diable à 4 Pattes sur un atelier de Comédie Musicale mais il serait préférable de se rapprocher du Groupement Scolaire à Tauxières-Mutry.
- Monsieur BILLOUD demande où en est le triphasé pour la boulangerie : Il ne sera peut-être pas nécessaire, les fours modernes fonctionnant sur du 220V pour certains.
- Monsieur BILLOUD fait un point sur l'avancement du projet du site Internet de la Commune.
- Madame BERNADET demande la date des repas des aînés et des propositions d'endroits sont faites.

Fin de séance 21h45